https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article365

La Saintonge

-

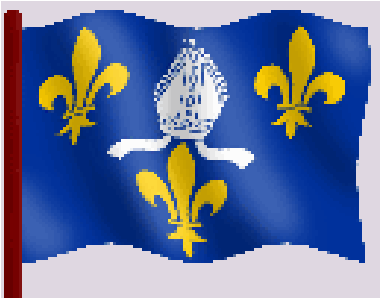

Date de mise en ligne : dimanche 20 mai 2018

Tous droits réservésMaison des Provinces - Tous droits réservés

La Saintonge est une ancienne province française dont les limites ont plusieurs fois varié avec le temps. Partie intégrante de la province romaine d'Aquitaine durant l'antiquité (Saintes devenant la première capitale de ce vaste ensemble), elle est ensuite placée selon les époques dans la mouvance des rois et ducs d'Aquitaine, des comtes d'Anjou puis des comtes de Poitiers ramnulfides, avant d'être de nouveau intégrée au duché d'Aquitaine pour plusieurs siècles. Au XIVe siècle, la Saintonge avait titre de « comté » à part entière.

Apparaissant comme une marche frontalière entre les domaines capétien et plantagenêt durant le bas Moyen Âge, elle est secouée par des luttes incessantes entre 1152 et 1451, ses seigneurs hésitant souvent entre l'attachement anglo-aquitain et le lien avec Paris. Tout montre que l'attachement anglo-aquitain y a été prédominant jusque vers la moitié du XIVe siècle. Néanmoins, les erreurs de conduite de Henry de Grosmont, comte de Derby (« chevauchée » de 1346) puis du Prince Noir contribuent progressivement à affaiblir le pouvoir anglo-aquitain, et la province passe définitivement sous le contrôle du roi de France en 1451 (prise de Montguyon).

Église Sainte-Radegonde de Talmont sur Gironde

La Saintonge (anciennement écrite Xaintonge) est, selon certains auteurs, aujourd'hui à cheval sur cinq départements, la Charente-Maritime (excepté sa partie nord-ouest qui appartient à la province d'Aunis et du Pays d'Aulnay, qui appartient au Poitou), un quart ouest de la Charente (cantons des Terres chaudes : canton de Cognac-Nord, canton de Cognac-Sud, Jarnac, Châteauneuf), l'extrême-sud des Deux-Sèvres (Frontenay-Rohan-Rohan et jusqu'aux faubourgs sud de Niort) et de la Vendée (elle incluait une partie du Marais poitevin). Dans le nord de la Gironde, le pays Gabay, de langue saintongeaise, dépendait quant à lui de la Guyenne.

Les frontières avec l'Angoumois, l'Aunis, la Guyenne ou le Poitou ont cependant varié au cours des siècles. Les cartes anciennes placent ainsi Cognac et Merpins en Angoumois, avec aussi parfois Jarnac, à l'inverse de Barbezieux et Chalais, longtemps en Saintonge et aujourd'hui en Charente. De même, au XVIIe siècle, les paroisses de Braud et d'Étauliers (pays Gabay) sont placées en Saintonge par Nicolas Sanson (Gouvernement général de Guienne et Gascogne, 1650) et Johannes Blaeu (carte du gouvernement de Guienne et Gascogne, 1662), mais ce n'est plus le cas au siècle suivant, la limite entre les deux provinces passant alors au nord de Saint-Ciers La Lande ou de Braux.

Découvrir la Saintonge

Tous droits réservés

https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article365&lang=fr]" title="" />

Post-scriptum :

Sources : Wikipédia, Google, Saintes tourisme.

Tous droits réservésMaison des Provinces